

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 58 (1966)
Heft: 10

Artikel: Le congrès de Blackpool
Autor: Galoni, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le congrès de Blackpool

Par Pierre Galoni

On éprouve la plus vive compréhension pour le drame interne qui s'est posé au travaillisme anglais et spécialement à ses forces vives au Trades Union Congress à propos de la décision du gouvernement Wilson de bloquer à la fois les prix et les salaires.

Le succès obtenu par le premier ministre au récent congrès de Blackpool prouve que le syndicalisme indépendant et libre sait mettre les intérêts collectifs de la nation avant ceux de ses membres, quand il a confiance en l'honnêteté du gouvernement.

N'empêche qu'au carrefour de Blackpool le choix s'est révélé plus difficile que d'aucuns le supposaient. Il a causé de véritables drames de conscience aussi bien à la majorité qu'à la minorité de ce congrès historique.

Pierre Galoni, dans l'hebdomadaire *Force ouvrière* du 14 septembre dernier, rend compte avec beaucoup de compréhension et de sympathie de ce drame cornélien. Nous lui cédons volontiers la plume; il mettra mieux les lecteurs dans le bain que les commentaires laconiques de la presse consacrés à cet événement de portée internationale. Réd.

Le congrès des syndicats britanniques qui s'est tenu à Blackpool du 5 au 9 septembre ne concerne pas seulement les travailleurs anglais. La presse internationale ne s'y est pas trompée, qui a réservé à l'événement une attention et un intérêt exceptionnels. Au-delà des problèmes économiques, sociaux, culturels, internationaux, propres à la Grande-Bretagne et qui furent discutés avec le plus grand sérieux, la préoccupation essentielle des congressistes concernait le syndicalisme lui-même: sa place et son rôle dans la nation, ses relations avec le pouvoir. L'observateur français ne se sentait donc pas spectateur étranger puisque, quelques mois avant, le congrès de la Confédération Force ouvrière avait mis ce même problème à son ordre du jour.

Pourtant, le syndicaliste FO qui assiste au congrès des syndicats britanniques comprend, à maints indices, qu'il est accueilli au sein d'une famille syndicale différente de la sienne. La courtoisie de leurs manières et de leurs propos, les syndicalistes anglais ne la réservent pas seulement à leurs invités: ils se l'imposent à eux-mêmes. Douze cents délégués représentant 8 867 522 membres ont occupé, pendant cinq jours, les douze cents fauteuils d'un des théâtres de l'Opera House et ont écouté, avec la plus grande attention, la centaine d'orateurs qui a participé aux débats. Aucun d'entre eux n'a été interrompu, sinon par les applaudissements. Aucun d'eux n'a débordé la limite des dix minutes accordées à chaque orateur. L'autorité souriante du président O'Hagan, contestée par personne, n'a jamais été mise à l'épreuve. Le respect de la tradition, de la règle, de l'adversaire, personne n'en est dispensé. Pas même les plus

grands leaders, qui abordent et utilisent la tribune dans les mêmes conditions que les militants les plus modestes.

Une famille syndicale ne se définit pas seulement par son style. Force ouvrière se différencie fondamentalement du syndicalisme britannique par la conception des rapports entre l'organisation syndicale et les partis politiques. Aucun des congressistes de Blackpool n'a contesté au premier ministre Wilson sa place à la tribune du congrès et le droit de s'adresser directement aux délégués pour défendre lui-même la politique économique et sociale de son gouvernement. On imagine mal un premier ministre français, quel qu'il soit, agissant de même au sein d'un congrès Force ouvrière.

Et c'est précisément la présence du premier ministre Wilson, intervenant dans le débat avec la double autorité de chef de gouvernement et chef du Parti travailliste, intimement lié à l'organisation syndicale, qui donne au congrès de Blackpool une importance et un intérêt qui débordent le cadre britannique.

Les syndicats anglais ont puissamment soutenu la campagne électorale du Parti travailliste, dont la victoire est aussi leur victoire. Comment accepter, dans ces conditions, qu'ils n'en retirent pas tous les avantages escomptés qu'attendent, très légitimement, tous les travailleurs? C'est pourtant ce que leur demande Wilson, leur premier ministre. Il a hérité d'une situation financière et économique difficile. La livre est menacée, la balance commerciale déficitaire, l'industrie anglaise insuffisamment compétitive. Wilson, loin de céder aux revendications de salaire, fait voter une loi qui lui donne le pouvoir de les bloquer, pendant six mois, et de sanctionner toutes les indisciplines. C'est cette décision-là qu'il vient, personnellement, défendre devant les délégués ouvriers auxquels il doit, pour une bonne part, la victoire de son parti et son poste de premier ministre.

Accueilli avec déférence mais réserve, il expose ses arguments. Il sait qu'il peut compter sur la compréhension et le soutien du Conseil général, qui groupe, autour du président O'Hagan et du vice-président lord Collison, trente-quatre des personnalités les plus qualifiées et les plus représentatives du mouvement syndical anglais. Il sait que le secrétaire général adjoint Victor Feather, en l'absence du secrétaire général George Woodcock, souffrant et hospitalisé à Londres, lui apportera son soutien. Mais ce sont les congressistes qu'il s'agit de convaincre. Et parmi eux, assis à sa place de délégué, chef de la délégation des transports, qui compte 99 membres et qui représente 1 568 004 adhérents, Frank Cousins est résolument opposé à la thèse de Wilson.

Cette opposition, il l'a fait connaître bien avant le congrès de Blackpool. Ministre de la Technologie, il a spectaculairement démissionné en rendant publiques, dans une lettre adressée au premier ministre, les raisons de sa démission. Il a repris sa place à la tête du Syndicat des transports. Sa personnalité, la puissance de son

organisation, le désignent tout naturellement comme chef de l'opposition. Dans cette opposition, à la tête de sa délégation de 98 membres, W. Paynter représente les 478 328 adhérents de la Fédération des mineurs.

Le courage, l'habileté, le talent et l'éloquence de Wilson vont cependant lui permettre de remporter une victoire spectaculaire. A sa péroraison, les congressistes, debout, l'acclament longuement. Mais Frank Cousins et les 98 délégués de la Fédération des transports restent assis et impassibles.

Cette victoire n'est spectaculaire qu'en apparence. Certes, les arguments de Wilson ont ébranlé les congressistes. Anglais, ils ne peuvent être insensibles à la situation financière et économique difficile de l'Angleterre. Travaillistes, ils ne peuvent que souhaiter la réussite de leur premier ministre, car son échec serait leur échec et le retour au pouvoir des conservateurs. S'il faut, pour éviter le pire, mettre, temporairement, un frein à la revendication syndicale, améliorer la productivité, ils sauront s'imposer cette dure discipline. Mais les acclamations ne soulignaient point une acceptation sans nuances.

Cela parut évident lorsque, deux jours plus tard, de nombreux orateurs, dont W. Paynter et Frank Cousins, réfutèrent les arguments utilisés par Wilson pour justifier le blocage temporaire des salaires et sanctionner les indisciplines. Eux aussi surent retenir l'attention du congrès et furent applaudis.

Mais, au-delà des arguments techniques, c'était bien l'avenir du syndicalisme qui préoccupait les délégués. Devra-t-il se soumettre aux contraintes d'une économie planifiée et renoncer à la libre négociation contractuelle? Devra-t-il se soumettre aux contraintes de la loi? Faut-il mettre des limites au droit de contestation?

Wilson, Cousins, deux conceptions du syndicalisme qui, en l'état actuel, s'opposent plus qu'elles ne se complètent.

Le congrès de Blackpool a donné son accord à la conception Wilson. Une motion Cousins qui la condamnait n'a obtenu que 3 903 000 voix, 5 037 000 se portant contre elle. Mais ce vote n'est pas l'exacte expression d'une réalité plus complexe. Le texte du Conseil général, favorable à Wilson, n'a obtenu que 4 567 000 voix, 4 223 000 se prononçant contre. Ce vote, qui semble contredire l'autre, trahit bien l'inquiétude des syndicalistes anglais.

Le *Daily Mail* titrait, en commentant ces votes: « The big TUC split » (Le grand TUC éclate!).

En vérité, il n'y a pas de cassure dans le syndicalisme anglais. Son unité n'a jamais été menacée. Mais ce qui paraît évident, c'est que les militants se reconnaissent, pour une part, dans Wilson et, pour l'autre, dans Cousins. Ils comprennent la nécessité d'adapter leur syndicalisme aux exigences nouvelles du monde moderne. Mais ils ne veulent pas renoncer, même à titre temporaire, à ce qu'ils con-

sidèrent comme l'essence même du syndicalisme: la libre négociation contractuelle et le droit de contestation.

Le congrès de Blackpool n'a pas mis un terme à ce débat qui dominera, à n'en point douter, comme il la domine en France, la vie économique et sociale des prochaines années.

Ainsi prend-on conscience de l'universalité de certains problèmes. C'est pourquoi la présence de Bruno Storti, président de la CISL, venu saluer, au nom de notre internationale, les douze cents délégués du TUC, était particulièrement opportune.

Au fil de l'actualité

Par Jean Möri

Prix de l'entente internationale

Invitée à présenter un candidat au Prix Jawaharlal Nehru pour l'entente internationale, la Confédération internationale des syndicats libres a proposé M. David-A. Morse, directeur général du Bureau international du travail.

C'est la candidature de M. U. Thant, secrétaire général des Nations Unies, qui l'a finalement emporté.

Ces deux personnalités avaient sans doute des titres à faire valoir.

Au moment où le pilote des nations prétend laisser à un autre le gouvernail des Nations Unies, ce choix était assez normal. Il n'a certainement pas volé un tel hommage.

Si ce témoignage de confiance et de reconnaissance pouvait l'inciter à poursuivre sa mission très noble de grand pacificateur, le monde entier s'en réjouirait.

Fédération générale des travailleurs de Suisse

Une circulaire anonyme annonce, les autorisations officielles étant obtenues, la création officielle de la FGTS (Fédération générale des travailleurs de Suisse).

Les statuts sont élaborés et seront déposés à Berne.

Cette singulière communication annonce également la parution pour le 15 octobre du premier numéro de *L'Etoile syndicale*, organe de la FGTS très probablement éphémère.

Condamnation de la violence

180 milliards de dollars sont engloutis chaque année dans les dépenses annuelles d'armement sur le globe terrestre, disent les experts de l'UNESCO dans leur rapport pour l'année 1965.

180 milliards de dollars, voilà qui permettrait aux pouvoirs publics de favoriser la construction d'habitations confortables, pourvues